

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° n° 658 promulguant en CFS.

n° 658

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

26 mai 1953

Numéro JO

n° 7 du 01/06/1953

Date du numéro

1 juin 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art 1

Est promulgué. dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 53-361 du 17 avril 1953 tendant à modifier certaines règles de la procédure à suivre devant les conseils du contentieux administratif, dans les territoires d'outre-mer et dans les territoires sous tutelle (J.O.R.F. du 25 avril 1953, p.. p. 3833)

Art 2

le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.